

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : www.parlementfrancophone.brussels

Commission spéciale du Règlement

Bulletin des travaux

Vendredi 6 décembre 2019

La commission s'est réunie à 11h52 sous les présidences successives de Mme Magali Plovie, présidente, et de M. Hasan Koyuncu, premier vice-président.

- 1. Proposition de modification du Règlement visant à modifier l'article 12.1 concernant la reconnaissance des groupes politiques**
déposée par Mme Céline Fremault
4 (S.O. 2019) n° 1

Décisions

- M. Jamal Ikazban, Mme Barbara de Radiguès, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Michael Vossaert et Mme Victoria Austraet ont co-signé la proposition de modification du Règlement.
- Mme Delphine Chabbert a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a clôturé la discussion générale.
- La commission a procédé à l'examen et au vote de l'article unique.
 - L'article unique est adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
 - L'amendement n° 1 visant à créer un article 2 a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
 - L'amendement n° 2 visant à créer un article 3 a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
 - L'amendement n° 3 visant à créer un article 4 a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
 - L'amendement n° 4 visant à créer un article 5 a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
 - L'amendement n° 5 visant à créer un article 6 a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
- L'ensemble de la proposition de modification du Règlement, tel qu'amendé, a été adopté par 8 voix pour et 1 abstention.
- Il a été fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

- 2. Proposition de modification du Règlement introduisant la faculté de créer des commissions délibératives entre parlementaires et citoyens tirés au sort**
déposée par Mme Magali Plovie, M. Jamal Ikazban, M. Michaël Vossaert, Mme Céline Fremault et Mme Victoria Austraet
doc. 13 (2019-2020) n° 1

Décisions

- Mme Delphine Chabbert a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a procédé à l'examen et au vote de l'article unique.
 - L'article unique a été adopté par 6 voix pour et 3 abstentions.
- L'ensemble de la proposition de modification du Règlement a été adopté par 6 voix pour et 3 abstentions.
- Il a été fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : à fixer.

Membres présents : Mme Delphine Chabbert, Mme Barbara de Radiguès, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu (président *partim*), M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente *partim*), Mme Viviane Teitelbaum, M. Gaëtan Van Goidsenhoven et M. Michaël Vossaert.

Membres absents : Mme Stéphanie Koplowicz (excusée) et M. Christophe Magdalijs (excusé).

Etaient également présents à la réunion : Mme Céline Fremault (députée) et M. Bruno Vanleemputten (greffier du Parlement).